

Image not found or type unknown



## Rupture abusive du contrat de travail lors de la période d'essai?

Par **sebsebseb**, le **24/11/2008** à **11:14**

Mon ex-employeur a rompu ma période d'essai deux semaines après que je me sois plaint de ne pas pouvoir accomplir les missions de mon contrat. Je n'ai en effet jamais pu accomplir mon contrat.

Est-ce une rupture abusive du contrat de travail vis-à-vis des prud'hommes ?

Merci par avance.